

COLLECTIVITE DE LA  
MARTINIQUE

## EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	27		
		Dont procurations		
		9		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

24 AVR. 2023

Séance du mardi 11 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 11 avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** MM/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Noham BODARD, Marie-Claude RAQUIL, Vanessa BAPTE, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Date de la convocation

05/04/2023

Date d'affichage

05/04/2023

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

Budget primitif 2023

**Absents excusés :** MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY-PUJAR, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, William PAULIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Karine BAUDIN.

**Procurations :** MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

**Absente:** Mme Marinette TORPILLE.

**Président de Séance :**

Yolène LARGEN-MARINE

**Secrétaire de Séance :**

Nicole DUFEAL

**BUDGET PRIMITIF 2023**

Le Conseil municipal :

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1, L 1612-2 et L 1612-12 ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux communes ;

- Vu la délibération n° 2023-02-005 du Conseil municipal en date du 14 mars 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2023 ;
- Vu le rapport de présentation du projet de budget primitif de l'exercice 2023 transmis aux Conseillers municipaux ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 28 mars 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- Le budget primitif de l'exercice 2023 est arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses, à un montant global de 41 112 448,00€ :

	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	<b>30 374 890,00</b>	<b>30 374 890,00</b>
Mouvements réels	29 831 390,00	29 209 940,00
Mouvements d'ordre	543 500,00	1 164 950,00
INVESTISSEMENT	<b>10 737 558,00</b>	<b>10 737 558,00</b>
Mouvements réels	9 572 608,00	10 194 058,00
Mouvements d'ordre	1 164 950,00	543 500,00
	<b>41 112 448,00</b>	<b>41 112 448,00</b>

- Les mouvements de chapitre à chapitre sont autorisés, à l'exception du chapitre 012, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget de l'exercice 2023.

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 21 AVR 2023

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL

Le Maire,

par délégation du Maire  
La 1ère Adjointe  
Genevieve LARGEN MARIN

